

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Saint-Didier-au-Mont-d'Or (69370)

Premier tour

– le 12/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Les représentants de l'association "La Ville à Vélo" souhaitent être impliqués tout au long du processus de décision autour du Plan Vélo : de la conception jusqu'à la réalisation d'un schéma directeur mais aussi dans la conception d'actions d'accompagnement au changement de pratiques et l'élaboration du budget de ce plan d'actions. Il est également souhaitable que les habitants puissent suivre l'évolution de la réalisation de ces engagements du Plan Vélo. Pour augmenter la part modale du vélo d'ici 2026, il faut consacrer un budget minimum de 30 euros par habitant et par an.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Oui, ceci est bien notre volonté.

De là à nous engager sur un budget précis, il nous est pour le moment difficile d'affirmer le pourcentage du budget communal que nous y consacrerons, sachant néanmoins que cet axe reste fondamental.

Comme vous pouvez le lire dans notre programme, la mobilité est notre priorité et nous nous engageons à travailler sans tarder, dès notre arrivée si nous sommes élus, avec tous les partenaires du domaine. Il y a urgence...

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Notre liste ENSEMBLE POUR SAINT DIDIER met le développement durable au coeur de son programme et le vélo trouve toute sa place. Un conseiller délégué sera dédié entièrement à ce sujet et tout sera mis en oeuvre pour les déplacements à vélo.

Nous aimerions connaître votre calcul de 30 € par an et par habitant.

Nathalie Moulian (Ouvrte et solidaire)

100% d'accord pour avoir « La Ville à Vélo » comme partenaire important et budgéter 30 € par habitant et par an pour un plan Vélo. Votre accompagnement sera apprécié pour appuyer ou ajuster notre plan Vélo comprenant la mise en place de parcours cyclables parallèles aux axes empruntés par les voitures, la réalisation de voies cyclables bien identifiées, la promotion du vélo (aides financières, sessions d'apprentissage tous niveaux et tous âges, ateliers) et la facilitation de l'utilisation du vélo (développement des arceaux et parcs à vélo couverts et sécurisés, interactions avec les transports en commun, possibilité de prêt/location de quelques vélo acquis par la municipalité).

Action n°2

Créer un réseau express vélo Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, de périphérie à périphérie, et vers le centre de la métropole, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV devra être composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes.

Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante.

Conformément aux recommandations du Cerema il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace.

Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

L'idée est plus qu'intéressante mais la largeur de nos voiries dans les Monts d'Or nous le permet-elle?

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Le REV est une excellente proposition mais très difficile à mettre en place à St Didier car il se compose de voies de 3,5 m minimum de large. C'est très développé dans d'autres villes européennes, notamment dans le Nord.

Nathalie Moulian (Ouvrte et solidaire)

D'accord avec cette proposition. L'intermodalité n'est pas assez pratiquée. Inciter les Désidériens à utiliser le Vélo + un autre mode de transport est très souhaitable et possible. Nous nous engageons en outre à promouvoir ce réseau global.

Action n°3

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : # Rochemardon par le chemin du Colin, le chemin des Esses et le chemin des Rivières

#Champagne au Mont d'Or par la route du Castellard et la route de Champagne

#St Rambert par le chemin de Moulin d'Arche (suppression de la bande centrale de la chaussée qui rend la circulation cycliste très dangereuse)

#St Cyr au Mont d'Or par la rocade des Mont d'Or

Organiser le fléchage au sol et le marquage par panneaux de ces itinéraires.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Nous ambitionnons de déployer une voie dédiée aux modes doux pouvant relier le nord de notre commune, à Vaise, et sur les axes transverses, en lien avec les communes avoisinantes et la Métropole.

Nous avons commencé à réfléchir sur les différents itinéraires qui peuvent s'offrir à nous, et les chemins du Colin et des Rivières sur la partie sud de la commune ont bien été identifiés.

Nous avons envisagé le rétrécissement de la chaussée route de Champagne, afin d'une part de faire ralentir de manière naturelle la vitesse de la circulation, et d'autre part de dégager des espaces pour les modes doux (cycles - piétons)

Nous n'avions pas encore porté notre réflexion sur l'axe St Rambert et St Cyr, mais votre initiative nous y engage et nous intégrerons cette réflexion avec enthousiasme.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Notre programme, présenté aux désidétiens (+ de 300 personnes présentes) le 27 janvier dernier en réunion publique, met en évidence que nous devons réduire notre empreinte carbone. Comment ? En développant et en sécurisant les pistes cyclables, les traverses piétonnes et les chemins de randonnée. En favorisant le développement des vélos électriques (prime à l'achat). Nicolas Martin des cycles VERAN, très impliqué dans les modes doux et dans le vélo, a participé à notre réunion en tant que référent sur ce thème. Son expérience et son expertise sont venues compléter ce que nous avons inscrit dans notre programme.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Pas de commentaire

Action n°4

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines En complémentarité avec la proposition précédente, établir une collaboration avec les mairies des communes avoisinantes citées pour établir des cheminements cohérents et apaisés avec les zones marchandes de ces communes. Par exemple, établir une continuité cyclable à double sens avec Champagne par le chemin des Rivières (St Didier) puis le chemin de Creuse (Champagne)..

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Notre équipe revendique l'idée de créer une « force des communes des Monts d'Or »? avec nos voisins (Champagne - St Cyr - Limonest..). Nous avons déjà pris quelques contacts avec les différents candidats qui sont favorables à cette démarche, et cette proposition cadre parfaitement avec ce principe.

Un membre de notre équipe a d'ailleurs déjà travaillé sur la dernière mandature sur la mise en place de lignes de bus transversales avec ces mêmes communes (+ Collonges) et est déjà rodé à cette démarche.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Nous encourageons dans notre programme à développer les modes doux dont le vélo fait partie. L'intercommunalité a toujours été présente dans notre politique municipale que ce soit au niveau des sports, des associations, des achats de matériel, d'utilisation de salles ... C'est donc de manière naturelle et évidente que nous travaillerons avec les communes voisines.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Pas de commentaire

Action n°5

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Concentrer le trafic de transit (voitures - camions) dans l'axe République - Pasteur

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Comme nous vous le disions au début de ce courriel, nombre de vos propositions se retrouvent dans le projet que nous portons pour la prochaine mandature.

Si nous sommes élus, et conformément à ce que nous avons annoncé, nous débiterons la mandature par une étude globale des mobilités, sur laquelle nous nous appuierons pour redéployer et réorganiser l'espace public afin que chaque usagé puisse évoluer en toute sécurité.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Même réponse qu'à la question 4.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Oui ! Et il ne faudra pas oublier la jonction rue de Saint-Cyr/avenue Pasteur (pour ensuite rejoindre le Chemin des Esses) qui reste une portion très dangereuse pour les Vélos.

Agir en réseau avec les autres communes et les autres groupes de « La Ville à Vélo » nous permettra d'être force de

propositions.

Par une lettre adressée à la Métropole, nous avons demandé à conserver une large bande de la zone de Favril qui serait aménagée pour les déplacements doux tels que vélos et piétons, afin d'éviter toute la rue de République. Ce cheminement vert desservirait les écoles du centre, le gymnase et le CLB, ou pourrait aboutir au Castellard via le chemin du Pinet à la Molière.

Enfin, certains aménagements peuvent être provisoires et optimisés après évaluation.

Action n°6

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Nous disposons sur la commune de nombreuses zones à 30, qui malheureusement ne sont pas toujours respectées... Nous devons identifier les causes de ce non-respect et améliorer leur visibilité.

Cela passe également par la réduction des largeurs de chaussées, telle que nous l'avons évoquée plus haut, mais aussi tout équipement mettant en avant ces zones (mise en valeur des passages piétons, signalétique, ralentisseurs, autres...)

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Nous proposons une extension des zones 30 dans notre programme.

Nathalie Moulian (Ouvrte et solidaire)

Oui. Et la limitation de la vitesse dans St Didier peut se faire très simplement par décision du Maire...

Action n°7

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
Généraliser les double sens cyclables (pour l'instant, un seul existe rue du Cdt Israël).

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Concernant les doubles sens cyclables, cela fera partie de l'étude globale pour identifier les zones pertinentes.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Même réponse qu'à la question 6.

Nathalie Moulian (Ouvrte et solidaire)

Pas de commentaire

Action n°8

Mener des expérimentations de signalisation : Sur l'avenue Pasteur, rendre la signalisation plus précise en créant de véritables zones de rencontre en particulier au niveau de l'église et du carrefour avec la rue du Cdt Israël (secteur de l'Oiselet) Limiter la vitesse sur cette avenue là où la chaussée est rétrécie en particulier à la hauteur du numéro 44 (actuellement 50 km/h).

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Nous nous sommes interrogés sur la pertinence de zones de rencontre (20km/h) et sommes partis du postulat que nous souhaitons dans un premier temps nous donner les moyens de faire respecter nos zones 30. Nous ne sommes néanmoins pas du tout fermés à l'idée, au contraire.

Il y aura effectivement un travail assez pointu à mener avec la Métropole sur l'avenue Pasteur...

Pour le moment il est un peu prématuré d'imaginer des scénarios tant le problème est complexe et nous devons nous appuyer sur l'expertise des nos interlocuteurs.

Le carrefour commandant Israël/Pasteur est à sécuriser, car la visibilité est très restreinte, y compris pour les piétons. Par contre la priorité à droite des véhicules remontant de la rue du commandant Israël est toujours d'actualité, il faut juste que les usagés la respectent...

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Rejoint la proposition 3 où nous nous engageons à sécuriser les voies cyclables.

Nathalie Moulian (Ouvrte et solidaire)

Oui, la rue Pasteur est dangereuse pour tous et pas uniquement pour les vélos. Des solutions doivent être trouvées pour ralentir les voitures. Le carrefour avec le chemin de la Chevrotière est extrêmement dangereux et les voitures qui viennent de ce chemin doivent s'avancer pour avoir de la visibilité. Des accidents ont déjà eu lieu à cet endroit précis (encore la semaine dernière un cycliste n'a pu éviter une voiture, est tombé et s'est gravement blessé).

Action n°9

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Augmenter le nombre d'arceaux de stationnement vélo/moto, par exemple, il est souvent difficile d'accrocher son vélo devant l'agence du Crédit Lyonnais car les trois arceaux sont squattés par les conducteurs de motos.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Pas de commentaire

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Je partage votre remarque sur les arceaux devant le LCL occupés par les motos et scooters. C'est surtout le cas entre midi et deux. Ils sont souvent libres dans la journée.

Nous avons listé les lieux où nous devons installer d'autres arceaux, notamment devant la mairie et les écoles. Certains arceaux ne semblent pas connus comme ceux des Halles Mont d'Or, il faudra mieux les signaler.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Oui, ces propositions ne nécessitent pas un gros budget, faciliteront la vie des cyclistes et rendront le Vélo plus visible.

Un de nos projets d'aménagement du centre-ville est de rendre la place André Michel, actuellement en parking, aux piétons, dans la continuité des places de l'église et des Roteaux. Ce plateau pourrait accueillir un emplacement dédié aux vélos, mais d'autres lieux à Saint-Didier le seraient facilement.

Action n°10

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Créer du stationnement vélo devant les écoles pour permettre aux parents qui viennent conduire leur enfant à vélo de s'accrocher en toute sécurité.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Nos écoles sont déjà très investies dans l'éducation au cycle (dès la maternelle).

Nous observons de plus en plus, de la part des nouvelles générations, l'usage du vélo, notamment pour conduire les enfants à l'école. Nous nous en réjouissons.

Notre devoir est de multiplier les équipements pour en faciliter son usage.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Pas de commentaire

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Oui, ces propositions ne nécessitent pas un gros budget, faciliteront la vie des cyclistes et rendront le Vélo plus visible.

Un de nos projets d'aménagement du centre-ville est de rendre la place André Michel, actuellement en parking, aux piétons, dans la continuité des places de l'église et des Roteaux. Ce plateau pourrait accueillir un emplacement dédié aux vélos, mais d'autres lieux à Saint-Didier le seraient facilement.

Action n°11

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Nous notons avec grand intérêt votre proposition de voir intégrer aux nouvelles constructions des locaux fonctionnels et suffisant pour les vélos.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Dans les immeubles Vue d'En Haut et Vallon d'Or de Cogedim, il y a des locaux à vélos.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Pas de commentaire

Action n°12

Mettre des locaux à disposition de l'association Soutenir l'action de la Ville à Vélo sur la commune, par exemple en mettant des locaux à disposition pour d'éventuels événements.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Nous sommes parfaitement favorables à toute animation/sensibilisation /événement pour promouvoir ce mode de déplacement en partenariat avec les associations locales déjà bien actives (telle que le MOV - Mont d'Or vélo par exemple) et vous-même, et ce de manière récurrente.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Avec intérêt, nous soutiendrons les actions de la Ville à Vélo pour leurs événements à venir et ceux organisés dans notre commune.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Pas de commentaire

Action n°13

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Objectif 2026 : Former l'ensemble des élèves de primaire de la commune de St Didier au savoir rouler.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Nos écoles sont déjà fortement engagées dans ces démarches, dans le cadre de leur projet d'école. Nous en ferons le bilan en début de mandat et étudierons comment la commune peut les soutenir et encore mieux les accompagner dans cette démarche.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Le savoir rouler est important et c'est un point que développe l'association Monts d'Or Vélo sur St Didier. Cette association a été récompensée lors des vœux du maire du 9 janvier dernier avec le trophée du sportif méritant. Son président, Hervé Noé, a beaucoup insisté sur la formation dispensée aux enfants pour leur apprendre à rouler à vélo.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Oui ! Il y a eu des sensibilisations Vélo dans les écoles dès la Maternelle. Sont-elles toujours faites ?

Nous voulons organiser des sessions de pratique du vélo afin d'améliorer le maniement d'un vélo, remettre en selle les personnes n'ayant pas pratiqué depuis longtemps, rappeler les règles de sécurité, y compris des automobilistes. Le tout se fera au niveau des écoles mais aussi auprès de tous les publics.

Nous accueillons déjà au sein du Repair Café (qui est à l'instigation de l'association G.O.S. Gauche OUVERTE ET SOLIDAIRE) les cyclistes qui veulent faire des réparations et nous voulons que ce puisse être fait de façon récurrente.

Action n°14

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Un certain nombre de membres de notre équipe se déplace déjà à vélo dès que la situation s'y prête. D'une manière générale, notre vision des choses n'est pas d'opposer les modes de déplacement les uns aux autres, mais de les faire cohabiter dans le respect de la sécurité de tous, car nous sommes tous tour à tour automobilistes, usagés des transports, peut-être cyclistes, mais aussi piétons.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Pour ma part, je me déplace sur St Didier en vélo électrique depuis 3 ans et d'autres membres de mon équipe également.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Pas de commentaire

Action n°15

Équiper le personnel municipal en vélos à assistance électrique et vélos cargos pour leur permettre de réaliser leurs déplacements sur la commune en respectant les mobilités douces.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Suivant les usages des agents municipaux au sein de la commune, nous analyserons la pertinence d'équipement de VAE à leur disposition.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Une de nos policières municipales est également en vélo mais comme c'est une grande sportive, son vélo n'est pas électrique !

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Pas de commentaire

Action n°16

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Pas de commentaire

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Pas de commentaire

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Pas de commentaire

Action n°17

Créer une "fête du vélo". Créer un évènement autour du vélo... chaque année en mai, juin et y associer les autres associations de St Didier concernées par le développement durable.

Laure Velay (Saint Didier autrement)

La création d'évènements municipaux est bien sûr envisagée comme précisé au point 12, et la communication est un excellent vecteur d'incitation; l'équipe communication accompagnée de notre adjoint au développement durable s'emparera du sujet.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Avec intérêt, nous soutiendrons les actions de la Ville à Vélo pour leurs évènements à venir et ceux organisés dans notre commune.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Pas de commentaire

Action n°18

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Cela pourrait prendre la forme d'un article dans chaque numéro d'"En Bref". On pourrait aussi y comparer les temps de parcours en vélo et voiture, rappeler l'avancement des aménagements cyclables sur la commune...

Laure Velay (Saint Didier autrement)

Des comptages de temps de trajet ont déjà été réalisés au sein de notre équipe ; sur un même trajet (Saint Didier/place Bellecour) il a été relevé un temps de trajet strictement identique , qu'il soit réalisé en voiture (hors bouchons), voiture + métro, vélo soit 35 minutes. C'est un argument que nous mettons bien volontiers en avant, et nous multiplierons ces démarches.

Nous avons également réalisé des chronos sur des trajets de proximité, à pied/en vélo/en voiture.

Nous envisageons une signalétique spécifique sur la commune, qui sera bien entendu largement relayée par tous nos moyens de communication locaux.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Pas de commentaire

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Pas de commentaire

Commentaires généraux**Laure Velay (Saint Didier autrement)**

Je vous remercie de m'avoir contactée et plus largement pour la démarche engagée auprès des candidats aux élections.

Notre équipe est très sensibilisée à ces sujets et nombre de vos propositions se retrouvent dans le projet que nous portons pour la prochaine mandature.

Nous avons bien relayé l'information de la consultation initiée par la FUB de novembre dernier auprès de nos contacts qui se sont d'ailleurs mobilisés.

Nous partageons enfin vos analyses et constats portés sur notre commune.

J'espère que ces éléments de réponse vous auront éclairés sur notre volonté et nous vous remercions de nouveau de l'intérêt que votre association porte à notre commune.

Ces enjeux sont essentiels pour le devenir de notre société ; nous sommes en effet à l'orée d'une nouvelle ère en termes de mobilité.

Nous sommes prêts à vous rencontrer pour échanger sur ces sujets, et nous espérons pouvoir compter sur votre soutien à l'avenir, si bien sûr les électeurs nous accordent leur confiance.

Marie Hélène Mathieu (Ensemble pour Saint Didier)

Je vous encourage à découvrir notre programme qui sera distribué très prochainement. N'hésitez pas à reprendre contact avec moi si vous avez des questions. Je reste à votre disposition.

Notre vision de ENSEMBLE POUR SAINT DIDIER est de faire de St Didier une commune plus conviviale, plus innovante, plus collaborative et tournée vers le développement durable.

Nathalie Moulian (Ouverte et solidaire)

Merci beaucoup pour cette initiative qui oblige les candidats à « penser vélo ». Pour la liste OUVERTE ET SOLIDAIRE, le vélo n'est pas une mode mais une pratique. Au quotidien, nous sommes nombreux à avoir adopté ce mode de transport dans nos déplacements métropolitains et certains affichent plusieurs milliers de kilomètres ! De plus, l'environnement est au cœur de notre programme, ce sujet n'a pas été traité à part car il sous-tend toutes nos propositions. Et nous sommes bien en cohérence avec Pierre Robin, candidat de la liste « C'est la Gauche Unie » pour les élections métropolitaines.

Nous avons mis en place à l'automne 2015 un groupe de travail et de réflexion sur la circulation dans Saint Didier au Mont d'Or. Nous avons mené une enquête auprès de tous les Désidétiens et organisé une réunion publique sur le thème : « Bien

vivre et se déplacer à St Didier : plaisir ou danger ? ». Au-delà des quartiers et des sensibilités politiques, nous voulions faire un état des lieux de la situation actuelle, réfléchir ensemble à des solutions réalistes et efficaces et faire des propositions concrètes qui ont été présentées à la Municipalité.

Notre préoccupation est de favoriser tous les modes de déplacements alternatifs à la voiture, dont le vélo bien sûr, mais pas que. Les déplacements à pieds sont à sécuriser et à développer. L'un ne peut pas se faire au détriment de l'autre. Un travail approfondi s'impose avec les associations vélo et les habitants afin d'aménager l'espace public, les rues et les trottoirs, pour que chacun s'y retrouve, y compris ceux qui ne font pas ou ne peuvent pas ou plus faire de vélo.